



FNEC-FP FO

Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
Force Ouvrière

FO Enseignement Supérieur et Recherche – Loire

Bourse du Travail, 1^{er} étage - Cours Victor Hugo - 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – tél. : 06 05 41 55 15 – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/>

Site ESPÉ de La Richelandière (Saint-Étienne) : non au transfert !

FO ESR 42 a appris que la présidence de l'UJM (Université Jean-Monnet, Saint-Étienne) avait proposé à la présidence de l'Université Lyon 1 le transfert du site de l'antenne de l'ESPÉ à Saint-Étienne, actuellement situé rue de la Richelandière, sur le site de La Métare, un site de l'UJM jusque-ici affecté à la Faculté des Sciences et qui devrait normalement être désaffecté.

Cette proposition, dont les instances représentatives du personnel de l'UJM comme de Lyon 1 n'ont pas été informées, est évidemment faite pour des raisons budgétaires. Si le site ESPÉ de La Richelandière dépend en effet de Lyon 1, une partie des coûts de fonctionnement est assurée par l'UJM, dont les étudiants inscrits en master MEEF (préparation aux concours de professeurs des écoles et professeurs du second degré et stagiaires en première année d'enseignement) utilisent les locaux de La Richelandière. L'UJM cherche donc à faire des économies aux dépens de la formation des étudiants/fonctionnaires stagiaires.

Cette situation résulte des effets conjoints de la loi LRU et de l'« autonomie » budgétaire des universités et de la « mastérisation » des concours, réformes auxquelles FO s'est toujours opposée. En 2010 déjà les syndicats FO de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Loire et du Rhône avaient demandé une entrevue avec une délégation de personnels du site de la Richelandière auprès du président de Lyon 1, alors M. Lionel Collet. Celui-ci s'était engagé à maintenir le site de ce qui était encore dénommé IUFM, avec l'ensemble des services et des personnels qui travaillaient là. La question resurgit donc aujourd'hui, à l'initiative de la présidence de l'UJM.

Le site de La Richelandière, qui accueille actuellement plus de 800 étudiants, est le site historique de la formation des enseignants à Saint-Étienne (École normale depuis 1905, puis IUFM puis ESPÉ). Il dispose de locaux et de services adaptés à la formation (dont un important centre de documentation spécialisé et un substantiel fonds d'archives, mis en valeur grâce au travail de l'association ELHA – École dans la Loire d'hier à aujourd'hui –) et regroupe divers services liés à celle-ci (en particulier ELHA et le Réseau de création et d'accompagnement pédagogiques CANOPÉ). Il permet de coordonner au mieux l'ensemble des services liés aux activités de formation des jeunes enseignants et d'accueillir ceux-ci de la meilleure manière. Le site de La Métare ne présente aucune de ces caractéristiques, est plus difficilement accessible, nécessiterait d'importants réaménagements pour atteindre une telle qualité d'accueil. La question de la pérennité de certains emplois en cas de transfert est également posée. Rien ne justifie donc un tel transfert de site.

Avec les personnels et les étudiants du site La Richelandière, FO ESR 42 revendique donc le maintien des engagements de 2010 :

- **le maintien du site ESPÉ de La Richelandière ;**
- **le maintien sur ce site de l'ensemble des services, des personnels et des filières de formation.**

La FNEC-FP FO et les syndicats FO ESR 42 et 69 se sont adressés en ce sens aux présidences de l'UJM et de Lyon 1.

**RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE À L'ESPÉ DE LA RICHELANDIÈRE :
MARDI 19 JUIN, 10H30-11H30, SALLE DE RÉUNION, BÂT. A**

Cette réunion se tient dans le cadre de l'heure mensuelle d'information syndicale et vous donne droit de vous absenter de votre travail après en avoir averti votre chef de service (décret n°82-447, art. 5).

Communiqué du 13/06/2018